

Prévention du cancer du col de l'utérus et vaccins contre le papillomavirus humain (VPH)

Deux vaccins sont actuellement disponibles pour prévenir les souches du papillomavirus humain (VPH) qui sont responsables de 70 % des cas de cancer du col de l'utérus. GAVI soutient l'introduction des vaccins anti-VPH dans les pays éligibles. Le type de soutien fourni par GAVI dépend du niveau de capacité avérée d'un pays donné à administrer des vaccins aux adolescentes.

La capacité avérée est définie par la réussite de l'administration de vaccins à doses multiples à 50 % au moins d'une tranche d'âge d'une année donnée (par exemple, toutes les jeunes filles âgées de 10 ans ou les adolescentes scolarisées en CM2) au sein d'une population cible de jeunes filles âgées de 9 à 13 ans dans au moins un district du Programme élargi de vaccination (PEV).

Les pays **ayant démontré** leur capacité à administrer le vaccin anti-VPH à de jeunes adolescentes peuvent demander le soutien de GAVI pour l'**introduction nationale** en utilisant le formulaire de demande SVN ordinaire.

Les pays qui **n'ont pas encore démontré** leur capacité à administrer le vaccin anti-VPH à de jeunes adolescentes peuvent demander le soutien de GAVI pour la mise en œuvre d'un **programme de démonstration** de deux ans. Ce programme les aidera à prendre une décision quant à une éventuelle utilisation à l'échelon national et, dans ce cas, à solliciter une demande de soutien pour l'introduction du vaccin.

Des informations sur la session 2014 de dépôt des demandes (y compris les conditions spécifiques relatives aux demandes pour une introduction nationale et le programme de démonstration du vaccin anti-VPH) sont disponibles à la page <http://www.gavialliance.org/fr/soutien/demandes/>

Objectifs primordiaux du programme de démonstration VPH :

- **Soutenir les efforts des pays pour « apprendre par la pratique »** en évaluant les stratégies d'administration des vaccins anti-VPH réussies, de manière à fonder la prise de décision sur l'expérience pour l'introduction à l'échelon national avec le soutien de GAVI.
- **Evaluer la faisabilité de l'intégration des interventions de santé à l'intention des adolescents**, adaptées à la tranche d'âge ciblée pour recevoir le vaccin anti-VPH (jeunes filles âgées de 9 à 13 ans), à la vaccination anti-VPH.
- Promouvoir l'intégration de la vaccination anti-VPH comme prévention primaire dans une **stratégie nationale de prévention et de lutte contre le cancer du col de l'utérus**.

Processus du programme de démonstration du vaccin anti-VPH :

